



Communiqué de presse

La Ligue des Droits de l'Homme, section de Saint-Étienne a consulté plusieurs témoignages circonstanciés et vidéos concernant la manifestation du 10 septembre 2025, à Montbrison, au cours de laquelle trois personnes ont été interpellées. Voici nos conclusions.

La manifestation citoyenne a rassemblé entre 200 et 300 personnes, une grande majorité de seniors et quelques enfants, de façon pacifique. Au cours de cette manifestation, les forces de l'ordre, en particulier les gendarmes du Peloton de Surveillance et d'Intervention de la Gendarmerie, PSIG Sabre, ont provoqué verbalement les manifestants, sont allés au contact direct des manifestants dans le cortège. La tension était accentuée par la présence d'un chien policier sans muselière, très agité, et aboyant. Face à cela, les participants ont répété qu'ils souhaitaient manifester pacifiquement.

Les tensions se sont cristallisées lorsque un groupe de manifestant s'est dirigé vers la place de la mairie de Montbrison, sans intention d'y entrer. Les gendarmes ont alors relevé le niveau de violence de façon subite. Nous avons constaté les faits suivants :

- Une femme maintenue à terre, la tête proche d'une grenade lacrymogène, a fait une crise d'asthme. Elle s'était approchée des gendarmes pour ramasser une paire de lunettes.
- Un gendarme a pointé un Tazer sur le visage d'un manifestant avant de tazer un autre manifestant qui s'éloignait dans le bas du dos, devant un enfant qui a pleuré.
- Plusieurs personnes dont des personnes âgées et des femmes ont été bousculées par les gendarmes jusqu'à tomber.
- Les interpellations ont été particulièrement musclées avec le matraquage d'un manifestant maintenu au sol par trois gendarmes, ou l'interpellation d'un autre manifestant par 5 gendarmes, alors que les interpellés n'opposaient pas de résistance.
- Une femme a subi des gendarmes plusieurs coups de pieds au tibia, et des coups aux bras lui occasionnant plusieurs ecchymoses.

Nous avons reçu plusieurs témoignages qui concordent et confirment ces faits. D'ailleurs, les seules infractions retenues contre les trois personnes interpellées sont des outrages qui, pour la plupart, étaient des réactions au comportement des forces de l'ordre.

La Ligue des Droits de l'Homme déplore ces pratiques policières alors que les manifestants n'ont commis aucune dégradation ou acte de violence. Nous nous interrogeons en particulier sur la pertinence d'avoir mobilisé le PSIG Sabre pour une manifestation aussi modérée. Enfin, nous relevons que malgré les provocations et les violences des gendarmes envers le manifestants, le cortège est toujours resté calme.

Contact : Marc Grossouvre, co-secrétaire de la section, 07 66 11 27 35.